



COMMENT  
ORGANISER  
UNE ASSEMBLÉE DE  
CHRÉTIENS  
**CHEZ  
VOUS**

*UN GUIDE PRATIQUE POUR AIDER À LA FORMATION DES  
ASSEMBLÉES DE L'ÉGLISE DU CHRIST, LÀ OÙ IL N'EN EXISTE PAS.*



UN GUIDE PRATIQUE POUR AIDER À LA  
FORMATION DES ASSEMBLÉES DE L'ÉGLISE  
DU CHRIST, LÀ OÙ IL N'EN EXISTE PAS.

# INTRODUCTION

**L'ÉGLISE DU CHRIST!** Celle dont parlent les Saintes Écritures!

**SI L'ÉGLISE DU CHRIST** n'existe pas dans votre pays, votre ville ou votre village, vous devriez en organiser une sans tarder! Et elle peut même débiter chez vous!

**À L'HEURE ACTUELLE LE BESOIN LE PLUS PRESSANT** est de persuader tous les hommes d'abandonner une fois pour toutes les sectes et divisions humaines, qui ont tant entravé l'œuvre du Christ pendant si longtemps. À l'échelle mondiale, participons tous à l'effort pour restaurer la seule et vraie Église du Christ.

**C'EST UN FAIT FONDAMENTAL :** Pour **être** ce qu'**étaient** les premiers chrétiens, il nous faut **faire** tout simplement comme ils **ont fait!** Ce n'est donc pas compliqué!

**CETTE BROCHURE A POUR BUT DE VOUS PROPOSER QUELQUES CONSEILS PRATIQUES** à suivre. Elle ne constitue ni un credo ni une confession de foi! Elle n'émane pas non plus d'un concile ou d'une hiérarchie quelconque. Elle est destinée à suggérer les moyens, grâce auxquels tous ceux qui, désirant prendre les Saintes Écritures comme seule base, pourront former des assemblées indépendantes et autonomes de chrétiens. Celles-ci, en suivant fidèlement les ordonnances du Seigneur, gardent leur unité par des rapports fraternels et en partageant la même foi et la même pratique.

# QU'EST-CE QUE LA VÉRITABLE ÉGLISE DU CHRIST?

L'Église est l'ensemble de ceux qui sont « *appelés des ténèbres à son admirable lumière* » (1 Pierre 2.9). Elle est un organisme spirituel, qui comprend tous les sauvés du monde entier.

**L'ÉGLISE DU CHRIST PEUT ÊTRE IDENTIFIÉE** d'une façon certaine. Ses marques distinctives et ses caractéristiques doctrinales sont si clairement présentées dans le Nouveau Testament que personne ne doit s'y tromper. Elle peut donc être reconnue au milieu de cette grande foule de sectes et de groupements religieux, bâtis sur le fondement de préceptes et pratiques humains.

**LE SEIGNEUR N'A ÉTABLI QU'UNE SEULE ÉGLISE.** Il savait parfaitement bien que tous les hommes pouvaient être sauvés dans une seule Église. Pourquoi en aurait-il établi plusieurs ?

**MAIS L'HOMME, QUI SOUVENT EST MÉCONTENT DE L'ŒUVRE DE DIEU,** a voulu transformer à son gré l'Église du Christ. Des pratiques que la Parole de Dieu n'autorise pas ont été ajoutées. D'autres choses que Dieu exige ont été délaissées. Dans son orgueil, l'homme ne s'est pas gêné pour remplacer ce que Dieu a ordonné pour son Église par autre chose qu'il estime être meilleur.

**TOUTS LES EFFORTS DES HOMMES** ont abouti à la création d'un vaste système sectaire auquel on a greffé le nom du Christ, afin de rendre toutes ces transformations plus acceptables. Mais rien n'a pu changer la véritable Église du Christ (Matthieu 16.18). Celle-ci demeure toujours invariable, étant perpétuée par la Parole de Dieu.

**LA VÉRITABLE ÉGLISE DU CHRIST** renferme encore, comme jadis, tous ceux :

- qui sont instruits fidèlement selon la Parole de Dieu, et
- qui ont cru à l'Évangile du Christ,
- qui se sont repentis de leurs péchés,
- qui ont confessé publiquement que Jésus-Christ est le Fils de Dieu,
- qui ont été baptisés conformément à l'enseignement des Écritures pour la rémission des péchés,
- qui rendent ensuite à Dieu le culte qu'il prescrit, sans rien y ajouter, sans rien en retrancher, sans y apporter quelque modification que ce soit,
- qui expriment désormais leur amour pour le Seigneur par un service loyal et une totale soumission à sa volonté.

# COMMENT

...RECONNAÎTRE LA VOLONTÉ DE DIEU ?

...DIEU RÉVÈLE-T-IL SA VOLONTÉ À L'HOMME ?

**L'ANCIEN TESTAMENT** contient l'expression de la volonté de Dieu pour ceux qui vécurent avant la venue du Christ. Les ordonnances, les cérémonies religieuses et les offrandes faisaient partie de la Loi mosaïque. Mais la Loi de Moïse fut accomplie avec la mort de Jésus (Colossiens 2.14,15). La Nouvelle Alliance, c'est-à-dire la loi du Christ, entra alors en vigueur (Hébreux 9.15; 10.9,10). Nous ne sommes plus régis par la Loi de Moïse. Le Nouveau Testament est désormais notre règle, parce qu'il contient tout l'enseignement de Jésus (Jean 1.17).

**QUAND VOUS LISEZ LE NOUVEAU TESTAMENT**, c'est Dieu qui vous parle. Ceci est important, parce que nous allons nous servir du seul livre qui traite en détail et avec autorité de l'Église : le Nouveau Testament. Il ne s'agit pas d'ignorer ou de mépriser l'Ancien Testament, mais si nous désirons connaître l'Église de Jésus-Christ, nous devons nous y instruire selon le Nouveau Testament.

**LE NOUVEAU TESTAMENT** est l'expression de la volonté de Dieu et se voit dans le fait qu'il nous défend formellement d'aller « *au-delà de ce qui est écrit* » (1 Corinthiens 4.6). Personne ne doit annoncer « *un autre Évangile* » que celui qui fut proclamé par les apôtres (Galates 1.8,9). Une interdiction solennelle s'adresse à celui qui, par rapport à la Parole de Dieu, oserait « *y ajouter* » ou « *en retrancher* » (Apocalypse 22.18,19). Dieu nous met en garde contre « *les faux prophètes venus dans le monde* » (1 Jean 4.1). Il limite nos rapports fraternels à ceux qui demeurent dans la doctrine du Christ (2 Jean 9-11).

**LE NOUVEAU TESTAMENT** nous transmet les instructions de Dieu pour notre époque. Dans sa première épître aux Thessaloniens, l'apôtre Paul loue les chrétiens de cette ville, de ce qu'ils avaient accepté la parole qui leur avait été annoncée. Il leur dit : « *La parole de Dieu, que nous vous avons fait entendre, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de Dieu* » (1 Thessaloniens 2.13).

**LA VOLONTÉ DE DIEU NOUS EST DONC RÉVÉLÉE** par la Bible. Aussi n'est-il pas étonnant d'entendre l'apôtre Paul dire : « *La foi vient... de la parole de Christ* » (Romains 10.17).

**DIEU NE PARLE PLUS DE VIVE VOIX** à l'homme. Il lui parle à l'heure actuelle uniquement par le moyen des Écritures. La Bible nous transmet sa volonté complète et définitive.

# MAIS,

il faut dispenser droitement la Parole de Dieu, afin de découvrir en quoi et comment elle s'applique à nous aujourd'hui. Il faut être « *un ouvrier... qui dispense droitement la parole de la vérité* » (2 Timothée 2.15).

En réalité, la Bible renferme 66 livres, écrits par une quarantaine d'hommes à travers près de 1 500 ans. Ces ouvrages furent rédigés sous l'inspiration de Dieu (2 Timothée 3.16,17). Quelques-uns d'eux parlent du peuple de Dieu qui vécut sous la Loi mosaïque. D'autres traitent des lois de cette époque-là. Certains renfermaient des prophéties concernant le Christ et son Église.

**LA BIBLE SE DIVISE EN DEUX PARTIES DISTINCTES :** 1) l'Ancien Testament, qui traite de la période entre la création du monde jusqu'à environ 400 ans avant la naissance de Jésus, et 2) le Nouveau Testament, qui répond à la question « Que faut-il faire pour être sauvé? », et qui dirige le chrétien dans sa foi et dans sa pratique.

**LE NOUVEAU TESTAMENT S'OUVRE** avec quatre biographies de Jésus-Christ, écrites par Matthieu, Marc, Luc et Jean. Celles-ci racontent la naissance de Jésus, ses premières années, le commencement de son ministère public, le choix de ses apôtres, sa promesse de bâtir son Église, son procès, sa crucifixion, l'assurance de son retour, l'ordre à ses apôtres de prêcher l'Évangile à toute la création et finalement son ascension. Le but principal de ces livres est de susciter la foi en Christ (Jean 20.30,31).

**LE LIVRE SUIVANT : LES «ACTES DES APÔTRES»** traite de l'activité des douze apôtres, désignés par Jésus pour continuer son œuvre sur la terre après son retour au ciel. Il nous explique la manière dont les apôtres ont proclamé l'Évangile, ont transmis les conditions du salut, ont établi des assemblées de chrétiens un peu partout, pour les fortifier ensuite. Le livre des Actes des Apôtres montre comment ceux qui vivaient au premier siècle de notre ère rendaient leur culte à Dieu, après avoir été sauvés et ajoutés à l'Église. Il sert de modèle pour l'organisation de l'Église, pour la conversion et pour la prédication de l'Évangile.

**LE RESTE DU NOUVEAU TESTAMENT** se compose de lettres adressées tantôt à des assemblées locales, tantôt à des chrétiens individuellement. Ces lettres exposent, par des commandements et des exemples, comment vivre en tant que chrétien et comment travailler et glorifier le Seigneur dans l'Église (1 Timothée 3.14,15).

# L'ÉTUDE DE LA BIBLE EST UNE FAÇON TRÈS ÉLEVÉE D'ADORER DIEU.

**PAR L'ÉTUDE DES ÉCRITURES**, nous témoignons de notre profond respect pour la Parole de Dieu. C'est par ce moyen que Dieu parle à l'homme. Nous parvenons, par la méditation de sa Parole, à connaître sa volonté. Nous apprenons en même temps ce qu'est réellement son Église et comment former une assemblée locale.

**VOILÀ, EN EFFET, CE QUI A ÉTÉ FAIT** par des milliers de personnes depuis environ deux mille ans.



# La Bible nous dit...

— QUI NOUS SOMMES,

— POURQUOI NOUS SOMMES SUR CETTE TERRE, ET

— OÙ NOUS ALLONS QUAND NOUS QUITTONS CE MONDE.

**QUI SOMMES-NOUS ?** Nous sommes des êtres faits à l'image et à la ressemblance de Dieu (Genèse 1.26,27). Dieu forma le premier homme, Adam, de la poussière de la terre et souffla dans ses narines le souffle de vie. L'homme devint alors « *un être vivant* » (Genèse 2.7).

Notre corps est fait de terre, et à la mort il retourne à la terre (Genèse 3.19). Cependant, nous avons une âme qui survit à la mort corporelle et qui, à la fin de cette vie terrestre, « *retourne à Dieu qui l'a donnée* » (Ecclésiaste 12.9).

**POURQUOI  
SOMMES-NOUS  
SUR LA TERRE ?**

Nous sommes ici-bas parce que Dieu nous a créés et nous a confié une œuvre à accomplir pour lui et pour son Fils. Parlant de Jésus, Paul dit que toutes choses (y compris l'homme lui-même) ont été créées « *par lui et pour lui* » (Colossiens 1.16). Jésus donne « *à chacun sa tâche* » (Marc 13.34). Nous glorifions Dieu et son Fils en accomplissant l'œuvre qu'ils nous confient (Jean 17.4).

**OÙ ALLONS-NOUS  
EN QUITTANT  
CETTE TERRE ?**

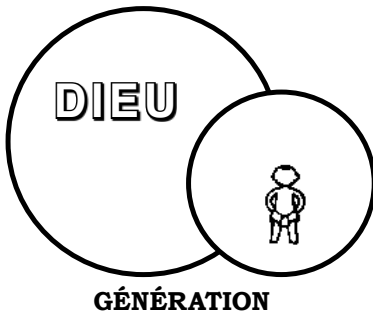
Si nous servons Dieu fidèlement, il nous accueillera dans sa gloire. Si nous lui refusons l'obéissance dans cette vie, nous serons renvoyés aux châtiments éternels. Il n'y a que deux endroits où l'on puisse aller après la vie d'ici-bas. L'un s'appelle le ciel, où nous connaissons la joie, la paix et le bonheur. C'est là où Dieu a sa demeure (Jean 14.1-3).

Et l'autre : l'enfer, ou la géhenne ; c'est un lieu de malédiction. Tous ceux qui auront vécu selon leurs convoitises et passions charnelles s'y retrouveront pour être punis éternellement (Apocalypse 21.8).



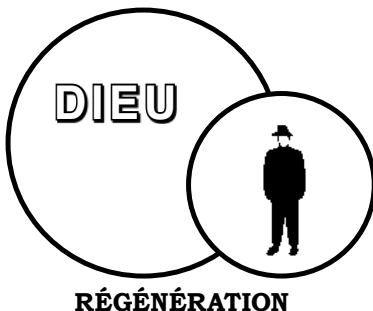
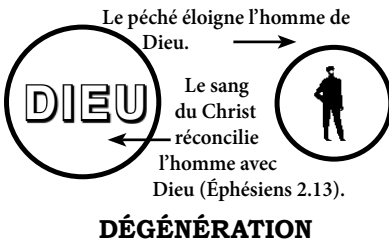
## LA BIBLE DÉCRIT LA GRANDE CRISE DE L'HUMANITÉ ET EN PROPOSE LA SOLUTION.

**LA VIE DE CHACUN DÉBUTE** dans l'innocence. Nul ne naît coupable. Certains prétendent que les enfants sont souillés par le péché d'Adam, mais la Bible ne le dit pas. En effet, les Écritures enseignent le contraire. C'est vrai que notre corps subit les conséquences du péché d'Adam (Genèse 3.17-19), mais rien de sa culpabilité (Ézéchiel 18.20). Notre âme vient de Dieu (Hébreux 12.9). Dieu ne donnerait à personne une âme congénitalement souillée par le péché d'un autre, en lui demandant de la lui rendre pure et sans tache.



Lors de sa naissance, un enfant est lié à Dieu. S'il naissait dans le péché, il serait déjà séparé de Dieu. Un enfant ne vient pas au monde pécheur; donc, s'il meurt dans son enfance, il va au ciel.

Mais si l'enfant ne naît pas coupable du péché, il ne restera pas, hélas! très longtemps dans cette innocence native. Il viendra un jour au point où il sera capable de distinguer entre le bien et le mal. Quand il fait le mal, en pleine connaissance de cause, il devient coupable du péché, et c'est le péché qui le sépare de Dieu (Ésaïe 59.1,2). Une fois rompu le lien qui l'unissait à Dieu, il est impossible à l'homme, par ses propres efforts, de revenir à son Créateur; il lui faut l'aide de Dieu. Il nous aime et il veut nous aider à nous libérer du péché. La condamnation enlevée, l'homme peut retrouver la communion avec Dieu, tout comme au début.



Seul le sang de Jésus peut effacer le péché. Celui qui est lavé dans le sang du Christ se voit réconcilié de nouveau avec Dieu. À la naissance, chacun est uni avec Dieu, mais par le péché il s'éloigne de son Père céleste. Pour être réuni avec Dieu, il faut « *naître de nouveau* » (Jean 3.3).

**QUAND ON APPREND QUE L'ON A TRANSGRESSÉ LA  
VOLONTÉ DE DIEU ET QUE LE PÉCHÉ ENTRAÎNE LA  
SÉPARATION D'AVEC  
DIEU, QUELLE JOIE  
DE SAVOIR QUE**

# **DIEU PARDONNE!**

**OUI, DIEU PARDONNE**, mais, comme pour d'autres bénédictions de Dieu, son pardon est conditionnel. On doit se soumettre à la volonté de Dieu, afin d'obtenir son pardon (Hébreux 5.8). L'homme ne peut pas formuler ses propres conditions de salut (Romains 10.1-3). Dieu est l'offensé, c'est donc à lui de fixer les conditions de pardon. Il a ordonné que :

1. Si une personne **CROIT** en lui et en son Fils Jésus-Christ (Jean 3.36, Hébreux 11.6), et...
2. Si celui qui croit **SE REPENT** de ses péchés (Actes 17.30), ce qui veut dire une transformation de la volonté et de la conduite, pour les rendre conformes à la volonté et à la Parole de Dieu, et...
3. Si cette personne **CONFESSE** Jésus-Christ comme le Fils de Dieu, le Seigneur et le Souverain sur tout (Actes des Apôtres 8.37; Romains 10.10), et...
4. Si cette même personne se fait **BAPTISER** dans l'eau (par immersion), au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Matthieu 28.18-19), pour la rémission de ses péchés, **ELLE SERA SAUVÉE** (Actes des Apôtres 2.38).

**LES QUATRE ACTES D'OBÉISSANCE** cités ci-dessus sont indispensables au salut. Chacun d'eux fait avancer le pécheur sur la voie du pardon, mais ses péchés ne sont pas effacés avant le «lavage» par le baptême (Actes des Apôtres 22.16). Ce n'est pas l'eau elle-même qui sauve du péché, mais le sang de Christ (Apocalypse 1.5), à condition d'être enseveli avec lui dans la conformité à sa mort (Romains 6.3-5).



**QUAND UNE PERSONNE CROIT** en ce que dit l'Évangile, se repent de ses péchés, confesse publiquement sa foi et se fait baptiser pour la rémission de ses péchés, le salut lui est accordé (Marc 16.15,16), et, au même moment, le Seigneur l'ajoute à son Église (Actes des Apôtres 2.47).

# QUEL EST LE BUT DU À QUOI SERT LE **BAPTÊME** ?

**LE BAPTÊME EST UN ACTE TRÈS SIMPLE.** Il est facile d'être baptisé. Mais la signification du baptême est très profonde et d'une grande importance.

**ON DOIT DÉSIRER LE BAPTÊME** parce que :

- Le baptême est indispensable au salut (Marc 16.15,16).
- Le baptême est pour la rémission des péchés (Actes des Apôtres 2.38).
- L'entrée en Christ se fait par le baptême (Romains 6.1-4).
- Par le baptême le croyant revêt le Christ (Galates 3.27).
- Le baptême sauve (1 Pierre 3.20,21).

**TOUT CE QUE LE CHRIST A FAIT POUR L'HOMME**, afin de lui procurer le salut, doit être répété symboliquement par l'homme dans le processus de son salut. Par exemple : le Christ est mort pour nos péchés, il a été enseveli dans un sépulcre, et il est ressuscité d'entre les morts (1 Corinthiens 15.1-4). Lors de sa conversion, chacun obéit à une « règle » (ou un modèle) de doctrine (Romains 6.17). Comme Jésus est mort **à cause de** nos péchés, le pécheur meurt au péché par la repentance. Comme le Christ a été enseveli, de même le pécheur, mort au péché par le repentir, est enseveli dans les eaux du baptême. Comme Jésus est ressuscité, de même celui qui est baptisé ressuscite du sépulcre symbolique du baptême. Tout comme Jésus est ressuscité pour ne plus mourir, celui qui est baptisé ressuscite des eaux du baptême pour « *marcher en nouveauté de vie* » (Romains 6.1-4). C'est ainsi que le processus de la rédemption se répète chez le racheté.

**LE BAPTÊME POUR LE PARDON DES PÉCHÉS** explique la première partie de ce que Jésus dit à Nicodème : « *Si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3.5).

**PUISQUE PAR LE BAPTÊME ON ENTRE EN CHRIST**, toutes les *bénédictions spirituelles en Christ* deviennent ainsi accessibles (Éphésiens 1.3). Quel immense privilège d'être en Christ !

**SI VOUS ÊTES CERTAIN D'AVOIR COMPRIS L'ÉVANGILE  
ET LA SIGNIFICATION DU BAPTÊME...**

# **VOUS DEVRIEZ DEMANDER À QUELQU'UN DE VOUS BAPTISER AUJOURD'HUI!**

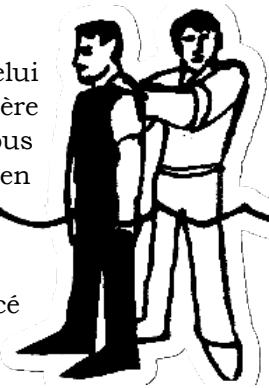
**N'IMPORTE QUI PEUT BAPTISER.** Il n'est pas absolument nécessaire que celui qui vous baptise soit croyant. La valeur du baptême vient du Seigneur, et non pas de celui qui vous assiste à le faire.

**DEMANDEZ DONC À VOTRE FRÈRE, OU À N'IMPORTE QUELLE AUTRE PERSONNE** qui acceptera, d'aller avec vous dans un endroit où il y a assez d'eau pour permettre à votre corps d'être entièrement « *enseveli avec lui* [le Christ] *par le baptême* » (Colossiens 2.12). Vous expliquerez à celui qui vous baptise comment le faire et la raison pour laquelle vous désirez vous faire baptiser. Il se peut aussi que celui qui vous baptise, après avoir compris la signification profonde de cet acte simple d'obéissance et de foi, accepte lui-même d'étudier davantage la Parole de Dieu et de se faire baptiser en Christ.

## COMMENT ÊTRE BAPTISÉ...

Trouvez de l'eau assez profonde pour permettre à votre corps entier d'être immergé. Le baptême symbolise l'ensevelissement (Romains 6.4).

Avancez dans l'eau jusqu'à la ceinture. Celui qui vous baptise doit se placer un peu en arrière de vous, afin de pouvoir vous maintenir et vous plonger, ou immerger, progressivement juste en dessous de la surface de l'eau.



Celui qui vous baptise est ainsi bien placé pour vous relever immédiatement et vous permettre de vous redresser. Vous pouvez alors quitter l'eau et mettre des vêtements secs.

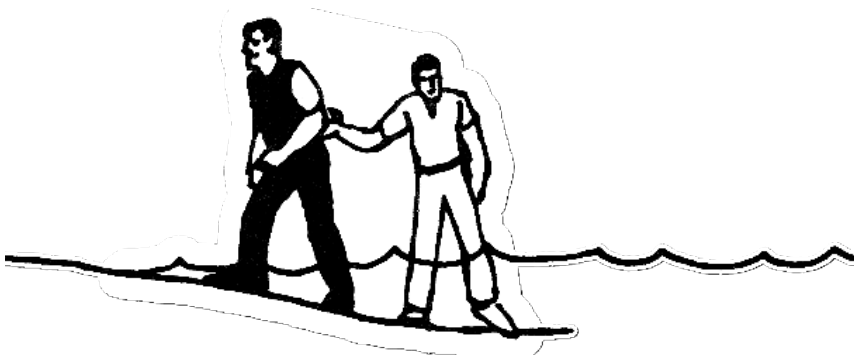
Il est à souligner que dans le baptême, le baptisé et celui qui baptise doivent s'habiller tous deux d'une manière décente et modeste.



À NOTER :

Les péchés commis après le baptême sont effacés à la suite d'un repentir sincère et la prière à Dieu (Actes des Apôtres 8.22). Il n'est pas question de refaire le baptême. Toutefois, si le « baptême » que vous avez déjà

reçu ne correspond pas à l'enseignement des Écritures, vous devriez vous faire baptiser comme le Seigneur l'a prescrit (Actes des Apôtres 19.1-5).



# APRÈS AVOIR ÉTÉ BAPTISÉ VOUS-MÊME **VOUS DEVRIEZ**

# **ENSEIGNER** ET EN **BAPTISER** D'AUTRES

**SI VOUS AVEZ ÉTÉ BAPTISÉ** pour le pardon de vos péchés et ajouté à l'Église du Seigneur, vous avez découvert alors un trésor que d'autres peuvent aussi posséder. Il s'agit donc de le partager avec eux, ce qui en augmente la valeur dans votre cœur.

**BIEN ENTENDU, AVANT DE VOUS METTRE À INSTRUIRE LES AUTRES**, assurez-vous que vous comprenez assez bien l'Évangile vous-même. Il est indispensable de repasser sans cesse ce que vous avez appris vous-même à la lumière des Écritures, pour ne pas enseigner d'erreurs à vos amis. Il n'est pas nécessaire de tout connaître, avant de vous lancer dans la tâche joyeuse de parler à d'autres de Jésus-Christ. Mais il faut que ce que vous direz soit la vérité, selon la Parole de Dieu, celle qui sauve (Jean 8.32).

**APRÈS AVOIR RÉFLÉCHI SUR CE QUE VOUS AVEZ APPRIS** concernant comment le Seigneur sauve les hommes et comment entrer dans l'Église, pourquoi ne pas rassembler vos amis et connaissances pour leur communiquer votre bonheur et votre joie d'être sauvé ? Vous pouvez le faire !

**UNE TELLE RÉUNION VOUS PERMETTRA** alors de leur montrer ce que dit la Bible au sujet du péché (1 Jean 3.4), de ses conséquences (Ésaïe 59.1,2) et de la condamnation qui est prononcée contre le pécheur (Jean 8.21). Et vous aurez la joie de pouvoir leur dire que Dieu les aime (Jean 3.16), et que par cet amour il leur offre le salut en Christ (Romains 5.8; 1 Jean 4.10). Vous pourrez partager avec eux aussi le magnifique passage en Marc 16.16 : « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé.* » Vous verrez sans doute leur visage rayonner de joie en leur disant que s'ils acceptent de croire en Jésus comme le Fils de Dieu et leur Sauveur, de se repentir de leurs péchés et de se faire baptiser « *pour le pardon de leurs péchés* » (Actes des Apôtres 2.38), non seulement ils jouiront du salut, mais le Seigneur les ajoutera à son Église (Actes des Apôtres 2.47), tout comme il l'a déjà fait pour vous !

**QUELLE IMMENSE JOIE** de pouvoir instruire et baptiser vos amis et connaissances, « *hommes et femmes* » (Actes des Apôtres 5.14) !

**DANS CETTE RÉJOUISSANCE** qui accompagne le salut, le nouveau chrétien cherche à savoir comment adorer et louer ce Dieu de miséricorde infinie.

# L'ADORATION

- **L'HOMME EST, DE PAR SA NATURE, UN ADORATEUR.**
- **IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LUI DIRE D'ADORER.**
- **IL FAUT CEPENDANT LUI EXPLIQUER COMMENT ADORER.**

**UNE PERSONNE QUI DEVIENT CHRÉTIENNE** peut adorer Dieu dans la solitude. Il n'est pas nécessaire d'être à plusieurs pour communier avec Dieu. Quand DEUX, ou plusieurs, dans un même endroit deviennent membres de l'Église, au lieu de s'isoler, ils doivent se réunir et adresser leur culte à Dieu en communauté. Ils forment ainsi une assemblée de chrétiens.

## QUI DÉCIDE COMMENT SE DÉROULERA LE CULTÉ ?

**PUISQUE DIEU EST L'OBJET** de notre adoration, étant seul digne d'être loué, c'est à lui qu'appartient le droit de nous expliquer comment et quand le culte doit lui être rendu. C'est Dieu, et non pas l'homme, qu'il faut adorer. C'est Dieu, et non pas l'homme, qui doit donc approuver le culte. Ce qui est agréable à l'homme, ou ce que l'homme pense être agréable à Dieu, peut très bien être « *une abomination devant Dieu* » (Luc 16.15). Tout acte de louange offert à Dieu doit s'harmoniser parfaitement avec la volonté de Dieu, telle qu'elle est révélée dans sa Parole (Jean 4.24; 17.17).

**FAIRE CE QUE DIEU N'A PAS AUTORISÉ**, c'est agir comme si Dieu ne sait pas ce qu'il désire. Imposer ce que Dieu n'a pas ordonné laisse la fausse impression que l'homme peut suppléer là où Dieu n'a pas parlé.

**TOUTEFOIS, RAPPELONS-NOUS** que la Bible est la révélation de la volonté de Dieu. Ses enseignements, aussi bien que son silence, doivent être pris comme la manifestation de cette volonté divine. Dieu a fixé lui-même les normes du culte qui lui est agréable, tant par des ordonnances précises que par l'exemple des premiers chrétiens, selon le Nouveau Testament. Tout culte fondé sur « *des préceptes qui sont des commandements d'hommes* » est considéré comme « vain » par Dieu (Matthieu 15.9).

# IL Y A 5 PARTIES DANS LE CULTE BIBLIQUE

**TOUTES LES ASSEMBLÉES DE CHRÉTIENS** dont parle le Nouveau Testament offraient un culte identique (1 Corinthiens 7.17). Aussitôt convertis, selon les Actes des Apôtres, les premiers chrétiens « *persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières* » (Actes des Apôtres 2.42). Se servant de ces moyens pour adorer Dieu, ils se réunissaient régulièrement, dans un contexte profondément spirituel et fraternel.

**LE CULTE CHRÉTIEN DOIT S'ORDONNER** aujourd'hui de la même façon. En effet, vouloir adorer Dieu d'une autre manière serait agir contre sa volonté. Ce serait insulter Dieu que de lui offrir une adoration composée de « *préceptes qui sont des commandements d'hommes* » (Matthieu 15.9).

## IL Y A CINQ PARTIES DU CULTE QUI PLAÎT AU SEIGNEUR.

**LE CHANT EST LA MANIFESTATION NATURELLE D'UN CŒUR HEUREUX** (Jacques 5.13). Les premiers chrétiens chantaient à la gloire de Dieu dans leur culte (Éphésiens 5.19). Ils se servaient des psaumes, des hymnes, et des cantiques spirituels pour exprimer à Dieu les sentiments de leur cœur (Colossiens 3.16,17). Les instruments de musique ne s'y trouvaient jamais, selon toutes les indications bibliques et historiques. Ils composaient leurs propres cantiques, en se basant sur les psaumes de David ou sur d'autres passages bibliques. Dans plusieurs endroits du monde, il existe des recueils de cantiques pour aider les chrétiens à chanter. Mais faute d'une telle aide, il est toujours possible de faire comme ces premiers disciples – adapter à la musique des psaumes, des versets ou des thèmes bibliques.



**LA PRIÈRE EST LE MOYEN PAR LEQUEL** l'homme parle à Dieu. Quand on prie selon la volonté de Dieu, il nous écoute (1 Jean 5.14), et nous exauce (1 Pierre 3.12). Quand nous prions Dieu, nous témoignons notre confiance en lui et notre dépendance de lui. Il faut tou-



jours prier avec foi, croyant que Dieu répondra à notre demande. Mais il faut dire : « *Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux, Seigneur* » (Luc 22.42). Nous devons prier au nom de Jésus, car c'est lui notre Médiateur auprès de Dieu (1 Timothée 2.5; Éphésiens 5.20).



**NOUS PRIONS**

**L'ÉTUDE DES ÉCRITURES** représente une forme très exaltée d'adoration. Le



**NOUS ÉTUDIONS**

désir de connaître la volonté de Dieu afin de l'accomplir apporte sa plus grande bénédiction (Jean 17.17). Le Saint-Esprit qualifie de « *nobles* » l'esprit de ceux de Bérée parce qu'ils « *examinaient chaque jour les Écritures* » (Actes des Apôtres 17.11-12).

**C'EST RENDRE UN CULTE À DIEU QUE DE DONNER SELON NOS MOYENS MATÉRIELS** lors de la collecte dominicale. L'Église de Philippiques envoyait de l'aide à l'apôtre Paul pour lui permettre de prêcher l'Évangile. Et celui-ci parle de leur geste fraternel comme « *un parfum de bonne odeur* » (Philippiens 4.15-19). En donnant selon nos moyens, nous assistons dans la prédication de l'Évangile, et nous permettons d'aider ceux qui sont dans le besoin (1 Corinthiens 16.1-2). En outre, cet argent peut servir à la location ou à l'achat d'un local où l'Église se réunira, ou à l'achat de Bibles, de brochures, de traités, etc., afin de diffuser l'Évangile localement ou par tout le monde.



**NOUS DONNONS**

**LE SEIGNEUR AIME CELUI QUI DONNE AVEC JOIE** (2 Corinthiens 9.7). Dieu considère nos offrandes comme une « *preuve de la sincérité de notre amour* » (2 Corinthiens 8.8). Le Juif, sous la Loi de Moïse, était tenu de donner au Seigneur un minimum de dix pour cent de tout ce qu'il possédait. Dieu ne fixe pas de pourcentage pour le chrétien. Il compte sur sa reconnaissance et sa générosité. Il exige seulement de lui qu'il donne « *avec libéralité* » (Romains 12.8), et « *selon sa prospérité* » (1 Corinthiens 16.2).

**LA SAINTE-CÈNE EST UNE OCCASION SOLENNELLE.** Jésus institua ce repas commémoratif en souvenir de ses souffrances et de sa mort pour nos péchés. Chaque chrétien (sans exception) participe à la Sainte-Cène chaque dimanche (sans exception), en mémoire du sacrifice de Jésus-Christ pour les péchés du monde.



**NOUS PARTICIPONS À LA SAINTE-CÈNE**

**DANS LE REPAS, INSTITUÉ PAR LE SEIGNEUR LUI-MÊME**, chaque chrétien prend un morceau du pain sans levain – il suffit d'un petit morceau – en mémoire du corps de Jésus. Ensuite, il boit quelques gouttes du « *fruit de la vigne* » (jus de raisin, ou de vin rouge), en mémoire du sang de Jésus (Matthieu 26.26-29; 1 Corinthiens 11.23,34).

Lors du culte dominical, un chrétien (n'importe quel homme fidèle) distribue le pain (après avoir rendu grâces à Dieu et rompu le pain), puis le jus de raisin (ou vin rouge), après avoir également rendu grâces.

**LE REPAS DU SEIGNEUR EST OBSERVÉ CHAQUE «PREMIER JOUR DE LA SEMAINE»** (dimanche, Actes des Apôtres 20.7; 2.42). C'est le seul jour consacré pour la Sainte-Cène. Celle-ci ne peut être célébrée un autre jour de la semaine.

**LA SIGNIFICATION DE LA SAINTE-CÈNE** est clairement indiquée par le Seigneur quand il dit : « *Faites ceci en mémoire de moi* » (1 Corinthiens 11.25). Le pain est une « *communion au corps de Christ* », et le fruit de la vigne est une « *communion au sang du Christ* » (1 Corinthiens 10.16).

**LE REPAS DU SEIGNEUR** n'enlève pas le péché, mais il sert à « *annoncer la mort du Seigneur* » (1 Corinthiens 11.26) au monde. C'est donc un témoignage puissant de notre foi en Christ et en son sacrifice pour nos péchés.

**C'EST CERTAINEMENT UN PÉCHÉ** que de manquer volontairement les réunions avec nos frères et sœurs en Christ, surtout celle où le Repas du Seigneur est observé (Hébreux 10.25,26). Si l'on était malade et ainsi incapable d'assister à la réunion du dimanche (le premier jour de la semaine – Actes des Apôtres 20.7), on pourrait exceptionnellement observer la Sainte-Cène chez soi.

# COMMENT

**FAIRE VOUS-MÊME**

# LE PAIN

# SANS LEVAIN

*POUR LE REPAS DU SEIGNEUR*

**DANS LE REPAS DU SEIGNEUR**, le pain sans levain est employé parce que ce fut à la fête des Pains sans levain (Matthieu 26.17) que Jésus institua ce repas commémoratif. Jésus et ses disciples étaient à table, et il prit du pain sans levain, rendit grâces, le rompit et le distribua à ses disciples (Matthieu 26.26-29). C'est pourquoi nous utilisons cette sorte de pain aujourd'hui dans la Sainte-Cène.

**LE PAIN SANS LEVAIN** est facile à préparer, quand on ne peut pas en acheter chez le boulanger, ou dans une épicerie (où il s'appelle pain « azyne » ou « matzos »).

## **POUR PRÉPARER CE PAIN :**

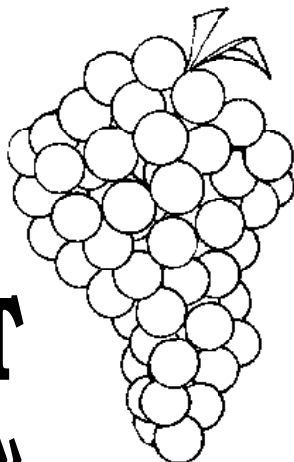
- Mélanger un peu de farine avec une petite quantité d'eau, d'huile (ou beurre) et de sel.
- Travailler la pâte jusqu'à ce que tout soit bien mélangé.
- Étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie, ou une bouteille, pour la réduire en une feuille mince.
- La mettre ensuite au four (assez chaud) ou dans une poêle pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'elle soit dorée.

**BIEN ENTENDU, AUCUN PRODUIT** susceptible de faire lever la pâte (levain, levure chimique, etc.) ne doit y être ajouté.

# COMMENT

## SE PROCURER

# LE «FRUIT DE LA VIGNE»



*POUR LE REPAS DU SEIGNEUR*

**JÉSUS PRIT AUSSI LE «FRUIT DE LA VIGNE»**, rendit grâce et le leur donna en disant : « *Buvez-en tous* » (Luc 22.1; Matthieu 26.27). « *Le fruit de la vigne* » veut dire « raisins ». Le raisin est commun dans une bonne partie du monde. Ailleurs on peut en acheter, en bouteilles ou en cartons, en forme de jus ou de vin rouge. Là où ni l'un ni l'autre n'est disponible, on peut préparer une sorte de jus de raisin en faisant bouillir des raisins secs dans de l'eau. Jésus a choisi le « *fruit de la vigne* » pour nous représenter son sang. Il nous incombe d'honorer son choix, et de nous en approvisionner pour manger le Repas du Seigneur à chaque semaine.

**MAINTENANT, AVEC CET APERÇU  
DE L'ÉGLISE SELON LES ÉCRITURES,  
VOUS POUVEZ **COMMENCER CHEZ VOUS  
UNE ASSEMBLÉE DE  
CHRÉTIENS!****

**À NOTER :** **SI L'ÉGLISE DU CHRIST** n'existe pas dans votre ville ou village, vous devriez en commencer une, soit chez vous, soit dans un autre local plus accessible et plus spacieux. Si l'Église selon sa vraie nature biblique existe déjà près de chez vous, il serait probablement préférable de ne pas en commencer une autre, mais de vous réunir et travailler avec celle-là.

**MAIS IL FAUT FAIRE BIEN ATTENTION** quant aux associations religieuses qui affirment se fonder sur le Christ, mais qui ne respectent pas sa Parole ou ne suivent pas le modèle qu'il nous donne (2 Jean v. 9-11).

Une fois baptisé pour le pardon des péchés, si vous avez pu instruire et baptiser d'autres personnes, une heure devrait être fixée le dimanche pour votre réunion du culte. L'Église peut très bien se réunir au début chez vous, ou dans un autre local. On chantera des cantiques, priera au nom du Christ, choisira un passage biblique pour le lire et le commenter à ceux qui sont présents. Puis la Sainte-Cène (le Repas du Seigneur) sera célébrée. On rendra grâces pour le pain et ce qu'il représente, puis on le rompra et le distribuera aux autres baptisés présents. Ensuite, on rendra grâces pour le fruit de la vigne avant de le passer aux membres présents, pour que chacun en boive un peu. Plusieurs prières peuvent être prononcées pendant le culte. À noter, dans une réunion de chrétiens mixtes, ce sont les hommes qui prient à haute voix, qui enseignent et qui président (1 Corinthiens 14.34,35, 1 Timothée 2.11-15). Ensuite, les offrandes seront recueillies parmi les membres. L'argent ainsi collecté doit servir à la prédication de l'Évangile et aux œuvres de bienfaisance. Une comptabilité exacte doit être tenue et un rapport fait régulièrement à tous les membres de l'assemblée.

**VOUS DEVRIEZ VOUS EFFORCER** de partager l'Évangile avec ceux qui vous entourent. Les premiers chrétiens sont allés partout en « *annonçant la bonne nouvelle de la parole* » (Actes des Apôtres 8.4).

# COMMENT L'ÉGLISE DU CHRIST DOIT-ELLE ÊTRE ORGANISÉE ?

**CHAQUE ASSEMBLÉE LOCALE** de fidèles est complètement indépendante. Il n'y a jamais d'assemblée qui en domine une autre. Chacune d'elles constitue un ensemble autonome. Il n'existe aucune hiérarchie reliant toutes les assemblées locales.

**DANS LA BIBLE, L'ÉGLISE EST APPELÉE** le « *corps de Christ* ». Par cette image nous voyons que le Christ est « *la tête du corps* » (Colossiens 1.18; Éphésiens 1.22,23). Chaque chrétien individuel est un « *membre du corps* » (1 Corinthiens 12.12-27). Comme dans un corps naturel, chaque membre a une fonction à remplir dans l'Église. Aucun membre n'est plus important qu'un autre. Chacun a un travail à faire pour que l'Église entière s'édifie et se développe.

**MAIS, N'OUBLIONS PAS QUE LE CHRIST** est « *la tête de l'Église* », et qu'ainsi c'est lui qui possède « *tout pouvoir* » (Matthieu 28.18). Personne n'a le droit de changer l'organisation de l'Église de quelque manière que ce soit. Seul le Christ aurait un tel pouvoir.

**AVEC LA CROISSANCE DE L'ASSEMBLÉE LOCALE**, en nombre et en maturité spirituelle, il viendra un temps où il sera nécessaire de choisir des hommes du milieu de l'assemblée pour servir comme anciens. Ceux-ci doivent être nommés par l'assemblée elle-même. Ils ne peuvent pas se désigner d'eux-mêmes. Ces hommes sont aussi appelés « évêques » et « pasteurs », du fait qu'ils servent comme les bergers du troupeau, toujours bien entendu sur le plan local (1 Pierre 5.1-5; Actes des Apôtres 20.17-28). Ce sont eux qui dirigent et surveillent l'assemblée locale.

**QUAND IL Y A DES ANCIENS (ÉVÊQUES)**, il faut qu'ils en soient au moins deux (Philippiens 1.1). Il ne peut y avoir d'évêque (ancien ou pasteur) unique dans une assemblée (Actes des Apôtres 14.23). Les conditions requises pour être désigné comme ancien (évêque ou pasteur) se trouvent énumérées en 1 Timothée 3.1-7 et Tite 1.5-9. C'est à remarquer que les anciens (évêques ou pasteurs) d'une assemblée locale ne peuvent exercer aucun pouvoir en dehors de

leur propre assemblée. Le prédicateur ou évangéliste, à moins qu'il remplisse les qualifications ci-haut et qu'il soit nommé parmi les anciens, ne doit pas être appelé « Pasteur ». Cet usage, populaire parmi les diverses sectes et confessions religieuses, est contraire à l'enseignement biblique. L'évangéliste ne peut pas remplacer les anciens (évêques ou pasteurs) et ne doit pas se considérer le « chef » ou « l'autorité » dans l'assemblée. Une assemblée peut être dotée de diacre également. Ce mot signifie « serviteurs ». Les conditions à remplir pour être diacre sont précisées en 1 Timothée 3.8-13.

**L'ÉGLISE PEUT EXISTER** et fonctionner sans anciens (évêques ou pasteurs), ou diacres. Au début, c'est nécessairement le cas, car ceux qui remplissent ces fonctions spéciales doivent posséder une grande maturité spirituelle et une certaine expérience. En attendant, les affaires de l'assemblée locale sont gérées par l'ensemble des membres.

---

Si une assemblée locale de chrétiens se réunit chez vous, ou près de chez vous, nous aimerions le savoir, afin de pouvoir nous réjouir avec vous et prier pour vous, tout en vous présentant nos salutations fraternelles dans le Seigneur. Ou, si vous voulez avoir plus de renseignements sur la véritable Église du Christ, contactez-nous à :

**Éditions C.E.B.  
4806 Trousdale Dr  
Nashville, TN 37220  
U.S.A.**

**[info@editionsceb.com](mailto:info@editionsceb.com)**

**Éditions C.E.B.**

**4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 – États-Unis**

**[www.editionsceb.com](http://www.editionsceb.com)**

**Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés**

**Q-011**